

Séance du 28 mars 2018 à 19 heures

Commune de LABASTIDE MARNHAC – Salle des fêtes

Aujourd'hui, le vingt-huit mars deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans  
la Commune de LABASTIDE MARNHAC – Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 8 possédant une procuration  
4 suppléants

▪ TITULAIRES : 53

ARCAMBAL  
BELLEFONT-LA RAUZE  
BOISSIERES  
CABRERETS  
BOUZIES  
CAHORS

M. LABRO Didier,  
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. SEGOND Dominique,  
M. RAFFY Gilles,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme  
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M.  
BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain,  
Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH Bernard, Mme  
LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M.  
DEBUISSON Guy,

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
NUZEJOULS  
PRADINES

M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre  
M. MOUGEOT Jean-Paul,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme  
HILT Martine,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. GILES Jérôme,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAUUR Pascal,  
M. DIOT Fabrice,

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY - VERS  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
TRESPoux-RASSIELS

▪ SUPPLEANTS : 4

BOISSIERES  
CIEURAC  
LHERM

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. GARD Michel,  
Mme SALANIE Jacqueline,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

ARCAMBAL  
BELLEFONT-LA RAUZE  
CAHORSMme TEULIERES Marcelle,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. MOUGEOT), Mme FAUBERT Françoise (procuration donnée à M. DELPECH), M. SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme HAUDRY Sabine (procuration donnée à Mme LENEVEU), M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. SIMON), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à Mme LOOCK),CATUS  
CRAYSSAC  
ESPERE  
LABASTIDE DU VERT  
LE MONTAT  
MERCUES  
MONTGESTY  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST GERY-VERS  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLEM. VAZ Victor,  
M. FOURNIER Christian,  
M. PETIT Jean (procuration donnée à Mme BOURDARIE),  
M. CANCEIL Philippe,  
Mme VANBESIEN Joëlle,  
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
M. CHATAIN Thierry,  
M. LIAUZUN Christian,  
M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre (procuration donnée à M. JOUCLAS),  
M. GILBERT Joël,Etaient excusés ou absents :

18 suppléants

BOUZIES  
CAILLAC  
CABRERETS  
CALAMANE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLEMme MARMIESSE Yvette,  
M. MARTIN Caroline,  
M. PAULIN Peter,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme LAVERGNE Lydie,  
M. OUVRARD François,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
M. BARDINA Fabien,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. CICUTO Daniel,  
M. BONNET Frédéric,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

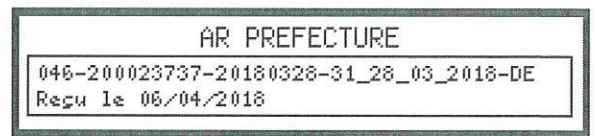
Service : Finances

Objet : Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2018

2 contres : M. MAFFRE et Mme RIVIERE

A été adopté à la majorité

Délibération n° 31  
Affiché au  
GRAND CAHORS le :  
10 AVR. 2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 28 mars 2018**  
**Rapporteur : Daniel JARRY**

Rédacteurs : Nadège DUBOR – Séverine ROUSSEL  
Service : Finances

**Objet : Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2018**

Mesdames, Messieurs,

A ce jour, nous n'avons pas encore reçu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Ainsi, le budget primitif proposé au vote, a été équilibré avec une estimation qui tient compte de l'évolution règlementaire des bases prévue en Loi de Finances 2018 et d'une dynamique des bases attendues à hauteur de 0.45% et sans augmentation du taux de CFE.

Base estimée de la Cotisation Foncière des Entreprises **14 653 667 €** soit un produit attendu de **4 803 472 €**.

Le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises a été notifié à hauteur de **2 166 450 €**.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De ne pas augmenter le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2018 ;
- b- De reconduire ce taux pour 2018 à 32,78 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**